

focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

PRIX 500 F CFA



N°0108 | du 09 au 23 Avril 2014

moovlove
Nos offres pour emballer vos coeurs !

no limit

groupe etisalat

HUAWEI G3621L (Double SIM) 11 900 F CFA + 5 000 F de crédit offert vers Moov

BlackBerry 9220 95 000 F CFA + 2 mois d'abonnement BlackBerry offert

Alcatel OT 132 8 900 F CFA + 1KR de connexion

Alcatel OT 232 9 500 F CFA + 1KR de connexion

Alcatel OT 217D 10 000 F CFA + 1KR de connexion

HUAWEI G1 101 4 500 F CFA + 1KR de connexion

GRANDE ENQUÊTE : TRAFIC DE JEUNES FILLES TOGOLAISES : LA FILIÈRE LIBANAISE

POLITIQUE P.3

Les vérités de Me
Yawovi AGBOYIBO

INVITÉ SPÉCIAL P.4

Spéro Mahoulé, Président du
Conseil d'Administration du
Collectif des Associations de lutte
contre l'Impunité au Togo (CACIT)



« Il y a lieu de poser les bases d'une architecture durable de paix(...) et la mise en œuvre des recommandations de la CVJR est assurément un grand apport »



P.P. 6-7

Enquête exclusive sur un circuit criminel rôdé

ECONOMIE P.8

Assurance obligatoire des deux
roues :

Une escroquerie selon
les motocyclistes

VLISCO
SINCE 1846



Élégance et beauté véritable

Editorial

Infos N°0108 | du 09 au 23 Avril 2014

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

APPRENDRE LA DEMOCRATIE !

Depuis le 05 octobre 1990, le Togo s'est engagé dans la démocratisation de ses institutions et de ses pratiques républicaines, dans un processus aujourd'hui irréversible. Les attermoissements, les coups de freins, les difficultés consubstantielles à toute mutation, ne peuvent être que ponctuels, cycliques, sans pouvoir remettre en cause des fondamentaux aujourd'hui acquis, qui ne cherchent qu'à se renforcer, progressivement.

Curieusement, la notion de démocratie, ses implications et ses exigences ne semblent pas être intégrées par tous ; certains feignant de les ignorer tandis que les autres, les mésestiment de bonne foi. Pour beaucoup, elle se résume ou se caractérise uniquement et essentiellement par l'alternance ; vue non pas comme la succession d'une équipe et d'un projet à d'autres, mais la substitution de personnes, le reste passant par pertes et profits.

Pourtant il ne saurait y avoir de démocratie sans institutions fortes, qui fonctionnent. Lorsque systématiquement, l'on a tendance à les contourner pour installer et légitimer des raccourcis politiques au nom d'un sacro-saint accord, à qui par ailleurs on fait dire ce qu'il ne dit pas en même temps qu'on passe sous silence les principes qu'il proclame, c'est la démocratie qui est perdante. L'actuel débat sur les réformes pour lesquelles quelques partis souhaitent transformer le parlement nouvellement élu en chambre d'enregistrement ou plus péjoratif, en assemblée mouton qu'ils dénonçaient par le passé, renseigne sur l'état d'esprit de beaucoup d'hommes politiques : la démocratie n'est invoquée que lorsqu'elle sert leurs intérêts.

Prenons également le cas des travailleurs et des relations sociales. Après avoir lutté pour la liberté syndicale et l'exercice du droit de grève, les employés, notamment ceux du secteur public, exigent d'être payés pour les jours non travaillés. Oubliant qu'en démocratie ce sont des droits et des devoirs, le libre choix et ses conséquences : un gréviste subit nécessairement des prélèvements sur sa fiche de paie.

En réalité, la société que nous avons tous choisie de bâtir depuis deux décennies maintenant, ne peut fonctionner d'abord qu'avec un minimum de confiance dans les institutions et une vraie marge de manœuvre laissée à celles-ci. Ensuite, il appartient aux hommes qui l'animent d'habiter leurs fonctions et de les exercer dans l'intérêt supérieur du pays, avec un sens aigu de devoir et du patriotisme. Enfin, aucun changement ne peut intervenir dans notre communauté si nous n'en sommes pas nous-mêmes les premiers acteurs. A quelque niveau que nous nous trouvons, ayons des comportements et des pratiques du degré d'exigence que nous attendons des autres. La transformation profonde du Togo en un oasis de paix, de prospérité, une terre de liberté et de démocratie sera effective, non pas grâce à une quelconque alternance qui agirait comme un coup de baguette magique, mais pour le coup par la volonté déterminée de tous ses enfants. Prenons en le pari.

Appel des patriotes : le combat perdu de Fulbert ATTISSO Pourquoi l'initiative ne pouvait être que mort-née

✎ Ayi d'ALMEIDA

Avec le refus poli-mais refus quand même du CST (Collectif Sauvons le Togo) de répondre à l'appel dit des Patriotes, lancé par le journaliste-écrivain Fulbert Attisso, destiné à créer une dynamique unitaire dans la perspective de l'élection présidentielle de 2015 qui succéderait à des états généraux, l'initiative a pris de sérieux plombs dans l'aile et n'a pas plus aucune chance d'aboutir, sinon en deça des ambitions initialement affichées. Cette situation était prévisible pour des raisons connues.

Appeler l'opposition à des états généraux qui par essence, obligerait à un travail d'inventaire, est un pari assez osé de la part de Fulbert Attisso, dans un monde où l'égo surdimensionné se le dispute à l'absence d'autocritique. Depuis une vingtaine d'années, elle a couru d'échecs en échecs dans sa quête du pouvoir mais se refuse obstinément à en analyser les raisons profondes, s'enfermant dans une logique de stigmatisation de l'adversaire et dans celle de la répétition des mêmes schémas, dont les résultats sont connus. De fait, l'appel de l'écrivain-journaliste pouvait difficilement trouver un écho favorable auprès de ceux qui incarnent les échecs et qui ont mis en place deux décennies durant, la machine à perdre.

En outre, depuis le début de l'ère démocratique et en dépit des tentatives de masquer cette réalité, l'opposition togolaise n'a jamais été homogène ni une. Essentiellement créés non pas sur la base d'idéologies ou de convictions philosophiques, économiques ou sociales mais plutôt sur la simple opposition ou la volonté de renverser le régime en place, les partis politiques togolais de l'opposition se positionnent davantage sur l'échiquier en fonction du choix des moyens pour aboutir à l'alternance. Les clivages s'opèrent donc selon que l'on soit, prosaïquement, pour la méthode musclée, forte, douce ou négociée. D'où l'appellation d'opposition radicale, modérée, responsable ou charnière, plutôt que libérale, socialiste, socio-démocrates, réformateurs, progressistes etc. selon les schémas traditionnels reconnus ailleurs et qui ne correspondraient à rien ici.

Aussi, vouloir réunir tout cet éventail de formations politiques est une sinécure ; d'autant plus qu'il faille répondre à une question préjudicielle : qui est opposant et qui ne l'est pas ? Mais également sur quel critère retenir la qualité d'op-

posant et qui en a l'autorité ou la compétence pour ce faire ? Autant dire que c'est une œuvre herculéenne aussi bien sur le plan politique qu'organisationnel à laquelle s'est attaqué le directeur de publication de la « Cause de la Nation » dont la détermination et la bonne volonté ne suffiront sans doute pas à en faire un succès. A cela, il faudra ajouter les querelles de personnes et la guerre de leadership qui sont les autres caractéristiques de cette opposition.

LEADERSHIP

La polémique sur le statut de leader de l'opposition dont se prévaut le président de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) confirme jusqu'à la caricature, la guerre de tranchées que se sont toujours livrés les dirigeants de l'opposition sur le sujet du leadership. En l'absence de réglementation spécifique, la question a toujours été tranchée au bénéfice du leader de la formation arrivant à chaque élection derrière le parti au pouvoir, et dont l'audience était déclarée importante relativement à la masse drainée lors de ses manifestations. Ce fut donc Gilchrist Olympio qui incarnait de fait cette position, sans contestation, sinon de façon marginale et plutôt timide. Depuis l'entrée au gouvernement de l'UFC, les cartes semblent avoir été redistribuées et chaque formation s'en attribue l'autorité. Une loi, votée peu avant la fin de la législature précédente règle définitivement et légalement la question en désignant comme chef de file de l'opposition, le leader choisi comme tel par le parti ou le regroupement de partis d'opposition ayant le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée nationale. En vertu de cette législation et sans discussion aucune, Jean-Pierre Fabre incarne aujourd'hui ce leadership. Pourtant il est contesté non pas juridiquement mais politiquement. Ses adversaires estiment qu'il



Fulbert ATTISSO

ne peut s'en prévaloir alors que la ligne dure qu'il a incarnée, qui a été tentée par le renversement des institutions par la rue a échoué. Qu'il serait donc insoutenable qu'il conduisit à ce moment là l'opposition.

C'est que derrière cette bataille se cache en réalité un autre enjeu pris en compte également par l'Appel des Patriotes : la problématique de la candidature unique. Celui qui s'impose comme leader de l'opposition sera nécessairement en pôle position pour être le candidat unique face au probable président-candidat. Dans ces conditions, monsieur Fabre dont le statut est légalement reconnu et légitimé par le suffrage universel, n'a aucune raison, aucun intérêt politique, à s'inscrire dans une dynamique où cette position pourrait être contestée, remise en cause, éventuellement au bénéfice d'une personnalité n'ayant pas fait le score du regroupement qui le soutient. Il est donc celui qui a le plus à perdre avec cet appel et son adhésion à reculer peut donc s'expliquer. C'est à juste titre qu'il souligne que toute démarche devrait se faire autour de lui et son parti, le premier de l'opposition.

Pour sa part, la coalition Arc-En-Ciel qui conteste le leadership de monsieur Fabre sans pour autant le revendiquer pour elle, accompagne l'Appel des Patriotes. Plus par pure tactique politicienne que par réelle volonté d'adhésion. En effet, convaincue que cet appel n'a aucune chance de prospérer, la coalition AEC joue pourtant le jeu afin de démontrer qu'elle est tou-

jours impliquée dans toute dynamique pouvant aboutir à l'union ; mais également fera sienne chaque initiative ambitionnant une structuration de l'opposition autour d'un projet programmatique. La posture est donc avant tout destinée à l'opinion, pour trancher avec le refus de l'ANC.

AMBITIONS

Sans l'ANC et le CST, qui représentent la frange la plus importante de l'opposition démocratique à ce jour en attendant les prochaines élections, l'Appel des Patriotes est déjà un échec. En tout cas en ce qui concerne les objectifs initialement fixés : réunir en assemblées nationales toute l'opposition, élaborer un programme commun qui sera porté par un candidat unique en 2015. Il faut dire que les ambitions connues de Fulbert Attisso et qui sont un secret de polichinelle, n'ont pas plaidé en sa faveur. Il était peu probable que les leaders actuels offrent un boulevard au journaliste et en fassent une personnalité incontournable en l'aidant à réussir son initiative ; alors même qu'il ne cache pas ses projets futurs sur l'échiquier politique. Par ailleurs, les suspicions sur le financement de sa campagne autour de l'appel des patriotes qui accreditent la thèse qu'il roulerait pour l'homme masqué », ne lui facilitent pas son combat. L'intéressé lui-même déclare garder foi et énergie. Peut être celle du désespoir face à ce qui ressemble de plus en plus, sauf improbable retournement de situation, à une aventure sans lendemains.

Les vérités de Me Yawovi AGBOYIBO

✎ Ayi d'ALMEIDA

Ses sorties médiatiques sont devenues rares. Quand bien même offertes à l'opinion avec parcimonie, elles méritent toujours le détour et restent de grande portée politique. Dans une interview accordée il y a quelques jours à nos confrères d'afreepress dans laquelle il aborde sans tabou l'actualité nationale, Me Yawovi AGBOYIBO, président d'honneur du CAR (Comité d'Action pour le Renouveau) en fait une nouvelle fois la démonstration, assénant des vérités bien senties. A l'heure où plusieurs analystes se désespèrent de la pauvreté du débat public, ce type d'interventions a le mérite de rehausser le niveau en termes d'idées et de contenus.

On peut tout reprocher à l'ancien Premier ministre et à sa formation politique ; sauf de ne pas proposer du vrai contenu à leurs discours et de ne pas être des agitateurs d'idées. Après la « Cogestion », « le Retour d'ascenseur », « le Déverrouillage des institutions », chacun de ces concepts correspondant à un contexte et à une approche de solution face à une problématique identifiée, le fondateur du CAR fait revivre, dans son interview à l'agence de presse, la notion du « droit au désaccord. » Comme il le souligne lui-même, ce n'est pas un droit nouveau. Mais dans le contexte actuel où l'intolérance et les invectives tendent à se substituer au débat contradictoire, encouragé par des discours populistes voire haineux qui surfent sur les instincts grégaires et la désespérance sociale de bon nombre de nos concitoyens, il tombe bien à propos. L'avocat rappelle que le « droit au désaccord » est un cas d'application de la liberté d'opinion garantie par la Constitution togolaise et par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il expose la nuance entre la liberté d'opinion, qui est un point de vue et donc par essence relative ; et celle de l'expression constituant une façon d'exercer son opinion.

Sur la base de ces notions juridiques dont il soulève l'importance, il met en garde la classe politique, et au-delà toute la société togolaise sur les risques encourus en cas de leur mésestimation. « Au sein des entités extrapolitiques, tel un ménage, une entreprise ou une association, la vie est impossible si les partenaires ne sont pas en mesure de supporter les divergences de points de vue » énonce-t-il. Et de poursuivre : « A plus forte raison, on ne conçoit pas d'entités politiques qui puissent s'inscrire dans la durée sans garantir le droit au désaccord à leurs membres. Tout régime politique est voué à succomber à un désaveu populaire lorsqu'il s'emploie à recourir à des

pratiques de terreur pour empêcher les citoyens d'exprimer leur désapprobation de la façon dont ils sont gouvernés. » Il conclue, sentencieux, que ce serait sinon, du « fascisme. »

Tout le monde aura compris qu'au-delà du rappel du strict respect des libertés d'opinion et d'expression à l'adresse des autorités, c'est surtout une interpellation de ses partenaires de l'opposition par Me Agboyibo ; notamment ceux que son entourage appelle « le gourou et sa secte ». Car, s'il se refuse à les désigner nommément, il déclare être tout de même inquiet en observant la manière dont les partis politiques en lutte pour l'alternance gèrent leurs désaccords sur les stratégies à adopter. Avant d'asséner : « A écouter certains, tout se passe comme si l'allié politique est davantage l'adversaire à abattre pour atteindre cet objectif. Pour la simple raison qu'on n'approuve pas une stratégie qu'il a proposée, on ne recule devant aucun procédé de type fasciste, pour salir le partenaire, notamment des propos injurieux et diffamatoires, des défis sans lendemain, des menaces de lui faire voir du pire s'il s'obstine dans son point de vue. »

Ces « vérités » dont on peut aisément reconnaître les destinataires après les mésaventures de plusieurs leaders, notamment celles récentes de Nicolas Lawson pris à partie par des pseudos-militants agités et fanatisés et de Fulbert Attisso, lui par un responsable politique qui ne l'est pas moins, sont accompagnées d'une « pique » que le « bélier de Kouvé » n'a pas pu s'empêcher de lancer et qui ne laisse plus aucun doute sur la « cible » : « il est vrai que la récente ouverture des courants politiques qui se sont jusqu'ici fait applaudir par le refus du dialogue est un déclic de la fin de l'époque où certains s'enfermaient dans leurs opinions au point de les considérer comme non susceptibles de négociation. » Mais tout n'est pas perdu selon Me Agboyibo : pour préserver les acquis du processus démocratique



Me Yawovi AGBOYIBO

auxquels il a contribué, il importe d'après ses mots, « d'éveiller nos populations contre les dangers du fascisme. »

SOUPCONS D'ARRIERES PENSEES :

Au moment où le débat politique dérape de plus en plus à cause de la pauvreté de son contenu, une sortie comme celle de l'ancien chef de gouvernement sur la nécessité d'un climat apaisé et de la tolérance des opinions, est salutaire. Mais comme en politique, les actions sont rarement dénuées d'arrière-pensées, pèsent sur celle-ci des soupçons de servir des ambitions cachées – ou ressuscitées – de celui qui officiellement, ne dirige plus le CAR. Selon ses adversaires, y compris dans l'opposition, c'est un ballon d'essai pour se rappeler aux bons souvenirs de ses partisans, sentir le pouls en vue de la présidentielle de 2015. En clair, l'ancien dirigeant de la CNDH (Commission Nationale des Droits de l'Homme) se positionnerait comme candidat potentiel à cette élection, campant « le sage », « le rassembleur », le « défenseur des acquis de la lutte démocratique », par opposition notamment à Jean-Pierre FABRE, régulièrement accusé d'être un diviseur, de dresser les Togolais les uns contre les autres et dont les militants à intervalles réguliers, s'en prennent à tous ceux qui ne partagent pas leur ligne. Cette interview serait la première d'une série d'actions et de sorties desti-

nées à « crédibiliser » une éventuelle candidature. Faux, rétorque-t-on dans l'entourage de Me Agboyibo : « notre président d'honneur est une figure marquante et incontestable du combat démocratique dans notre pays. A ce titre, il est légitime à prendre la parole et à donner son point de vue fondé sur sa longue expérience et son riche parcours, sur tous les sujets intéressant la vie de la nation. Notamment lorsqu'il s'agit de la préservation des résultats acquis de haute lutte. Il n'y a donc pas d'arrière-pensées électoralistes » explique un cadre du parti. Et de rappeler que leur président d'honneur avait annoncé depuis plusieurs mois, qu'il ne serait pas candidat.

LIGNE POLITIQUE :

Si la plupart des observateurs ont plutôt bien accueilli la sortie de Me Agboyibo et lui reconnaissent sa place parmi les figures de proue les plus importantes du processus démocratique dans notre pays, à son débit il est souvent cité son manque de courage à assumer sa ligne politique. En effet, depuis l'apparition de l'UFC (Union des Forces de Changement) et sa ligne populiste et radicale, alimentée par une démagogie et un nihilisme stériles, le CAR n'a jamais su imposer sa propre identité et une ligne politique autonome. Tirailé par ses convictions profondes et sa connaissance forte des réalités du terrain qui fondent sa stratégie, et le positionnement purement politicien

dicté par la popularité du parti de Gilchrist Olympio, le CAR a toujours donné l'impression de se chercher, d'être à la remorque de celui-ci. Ne cherchant jamais à être à la manœuvre, ni acteur de l'histoire, il a assisté, passif, au « terrorisme intellectuel » imposé par le « déti », qui n'avait rien de rationnel.

Au final, un discours inaudible, une image brouillée se traduisant par des déroutés électoraux. Visiblement, les leçons n'ayant pas été bien assimilées, les mêmes erreurs se sont reproduites à la création de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), qui surfe sur la même ligne que l'UFC, draguant le même électoralat avec le même fonds de commerce ; le charisme de monsieur Olympio en moins. Face au pouvoir en place et pour le renforcement de la jeune démocratie togolaise ainsi que la qualité du débat politique qui évite un climat anxieux, une opposition organisée avec des idées structurantes est indispensable.

Quel que soit donc le prix à payer à court terme, le CAR devrait assumer sa ligne, faite de modération, de proposition et d'agitation d'idées et ne pas trembler à l'idée, de temps en temps, de devoir affronter son partenaire de l'ANC. Pour rétablir les choses. Il semble que le président d'honneur ait montré la voie. Un acte isolé ?

NOUVEAU PACK 3XL

Partage Internet par Wifi

Débit Internet jusqu'à 2,8 Mb/s

Une belle idée cadeau à prix cadeau

- Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
- 2 000 F/mois de crédit de communication
- 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go

Le tout sur 6 mois en rechargeant au moins 5000 F/mois

PACK 3XL, 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F

INFOS : 112

Spéro Mahoulé, Président du Conseil d'Administration du Collectif des Associations de lutte contre l'Impunité au Togo (CACIT)

✎ Albert AGBEKO

« Il y a lieu de poser les bases d'une architecture durable de paix(...) et la mise en œuvre des recommandations de la CVJR est assurément un grand apport »

Le Togo s'est engagé dans un processus de réconciliation avec la mise en place de la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR) qui a soumis au gouvernement un rapport assorti de recommandations, à l'issue de ses travaux. En signe de sa bonne volonté, le gouvernement vient d'adopter un avant-projet de Livre Blanc pour la mise en œuvre de ces recommandations.

Comment les organisations de défense des droits de l'Homme perçoivent-elles cette mesure et quelles sont leurs attentes? Focus Infos a posé la question à Spéro Mahoulé, Président du Conseil d'Administration du Collectif des associations de lutte contre l'Impunité au Togo (CACIT).

Focus Infos : Deux ans après la remise du rapport final par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) au chef de l'Etat, le gouvernement en conseil des ministres a adopté enfin le Livre Blanc de la mise en œuvre de ces recommandations. Quelle appréciation en faites-vous au CACIT ?

Spéro MAHOULE : Pour nous, il s'agit là d'une bonne nouvelle dans la mesure où ça fait longtemps que nous interpellons les autorités à ce sujet ; nous sommes contents, que le gouvernement ait enfin évolué sur cette question. Il s'agit avant tout de montrer, à travers ce Livre blanc, que les plus hautes autorités du pays se sont appropriées les recommandations de la CVJR.

Tout en rappelant tout de même qu'à cette étape, il ne s'agit que d'un avant-projet, nous voudrions néanmoins adresser nos félicitations au gouvernement togolais et l'encourager à aller le plus rapidement possible vers les autres étapes notamment l'adoption définitive du document, la nomination des membres du Haut Commissariat à la Réconciliation et au renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN).

F I : En connaissez-vous le contenu ?

S M : Nous avons eu en notre possession le document initial avant son adoption ; nous ne maîtrisons pas le contenu du document issu du Conseil des ministres, mais eu égard au communiqué, nous pensons que le fond doit être semblable au document initial.

Après lecture de l'avant-projet, nous retenons que le gouvernement oriente le document vers différents axes notamment la reconnaissance de l'impératif de réconciliation nationale, l'appropriation des recommandations formulées par la CVJR ; autre point important que nous avons remarqué dans le document d'avant projet, c'est le fait que le gouvernement reconnaisse la néces-

sité de mener un partenariat avec la société civile, les médias et les partenaires techniques et financiers pour mener à bien la mission de réconciliation.

Nous sommes en contact avec le Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR. Dès que nous aurons la version adoptée nous pouvons faire des propositions au gouvernement si nécessaire.

F I : Qu'attendez-vous du gouvernement à la suite de cette adoption ?

S M : Nous attendons que la version définitive du document soit adoptée le plus rapidement possible. En effet, seule la version finale du document fera foi et montrer que le chemin est balisé. Une fois que ce sera le cas, il faudra trouver des hommes et des femmes suffisamment expérimentés et surtout qui mettront en confiance toutes les couches de la population ainsi que toutes les catégories d'acteurs politiques qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition.

En tout état de cause, vu les retards déjà accusés et conscient de la nécessité, non seulement d'apaiser les victimes mais aussi de poser les bases pour que des réelles garanties de non répétition puissent être offertes aux citoyens, j'estime que ni le gouvernement, ni la classe politique, n'a intérêt à ce que le processus de consolidation traîne encore les pas.

A ce jour, nous attendons donc qu'un chronogramme clair de mise en œuvre des recommandations sur plusieurs années soit intégré au document portant Livre blanc, ensuite que le document soit rapidement finalisé et adopté, et enfin que les engagements du gouvernement soient exécutés entièrement.

F I : Comment voyez-vous le HCRRUN ? Ses moyens, son domaine d'application, son fonctionnement ?



Spéro MAHOULE

M : Pour nous le HCRRUN est la pierre angulaire de ce processus ; il faudrait donc qu'il puisse être doté des moyens financiers et humains conséquents, qu'il puisse être indépendant afin de faire un travail efficace. Il faudrait aussi que cet organe ait les pouvoirs de mettre en œuvre toutes les recommandations de la CVJR et du programme de réparation. De ce fait, les personnes désignées par le Chef de l'Etat pour y figurer doivent jouir de la crédibilité nécessaire.

F I : Certains analystes préconisent la reconduction des membres de la CVJR ou du moins certains au sein du Haut Commissariat. Comment appréciez-vous cette proposition ? En d'autres termes qui doit faire partie du HCRRUN ?

S M : Il serait intéressant que le Président de la CVJR figure dans le HCRRUN car connaissant très bien le dossier ; mais il faut trouver d'autres personnes, non politiques, dotées d'un sens de responsabilité et de probité morale pour travailler avec lui.

F I : Où en est-on aujourd'hui avec le fonds d'aide à la réconciliation? Quelle en est l'importance ?

S M : Nous ne pourrions répondre avec précision à cette question. Une chose est certaine : la création de ce fonds est importante dans la mesure où il s'agit par ce biais, de doter le HCRRUN de ressources financières et matérielles nécessaires pour son action et pour mener à bien le programme de réparation en faveur des victimes.

A cette étape, nous espérons juste qu'au-delà des contributions que le gouvernement va directement mobiliser, de bonnes volontés se manifesteront dans le pays, soit à titre individuel ou soit en tant que personnes morales (entreprises et autres structures organisées) pour contribuer à alimenter ce fonds.

F I : Deux ans après la fin des travaux de la CVJR, la mise en œuvre des recommandations va peut-être sûrement mais trop lentement au goût des victimes. Qu'en dites-vous ?

S M : Par rapport aux victimes, je ne parlerai pas de lenteur mais d'immobilisme puisque rien n'est fait pour eux. Pour le reste, on peut parler de lenteur car le temps passe et les uns et les autres risquent de trainer encore des frustrations si les problèmes identifiés par le passé ne trouvent pas des solutions durables.

Maintenant, que nous nous apprêtons à connaître une nouvelle échéance électorale, il y a véritablement lieu de poser les bases d'une architecture durable de paix le plus rapidement possible et la mise en œuvre des recommandations de la CVJR est assurément un grand apport à cet effet.

F I : Quel est le geste fort que vous attendez aujourd'hui des autorités mis à part les derniers en date pour décrier le climat socioéconomique en vue d'une véritable réconciliation nationale telle que préconisée par la CVJR ?

S M : Après l'avant projet de Livre

blanc, il faut rapidement valider le document final, nommé les membres du HCRRUN pour qu'il soit opérationnel. Nous souhaitons que le gouvernement poursuive le dialogue avec toute la classe politique en y incluant tous les acteurs de la vie civile et politique du pays. Qu'il puisse également entamer les réformes et les conduire à terme.

Au niveau du CACIT, nous offrons depuis plusieurs années un accompagnement juridique et judiciaire aux victimes des violences politiques surtout de 2005. L'un des gestes forts que le gouvernement pourrait poser serait aussi de créer le cadre pour que les plaintes déposées pour le compte des victimes devant les tribunaux à Lomé, Atakpamé et Amlamé puissent aussi connaître un début d'instruction et être menées à terme. Cela contribuerait aussi à identifier les auteurs présumés et offrir des indemnités aux victimes.

F I : Peut-être une suite de la part du gouvernement quant aux 72 plaintes déposées par le CACIT ?

S M : Justement, nous avons constaté depuis plusieurs mois que la justice était lente dans l'instruction de nos dossiers de plaintes. Nous nous sommes référés alors à la cour de justice de la CEDEAO qui a condamné l'Etat du Togo pour violation des droits de victimes à obtenir justice.

Au final, on a comme l'impression que ni la justice classique, ni le processus de justice transitionnelle ne font l'œuvre de clarification des responsabilités, et, le cas échéant de punition des auteurs présumés. Et cela n'est pas bon pour la cohésion et la nécessité de poser des bases pour que de réelles garanties de non répétition soient offertes aux victimes.

F I : Etes-vous malgré tout optimiste quant à un Togo totalement réconcilié avec lui-même ?

S M : Nous sommes optimistes et réalistes. Nous savons que tout le monde doit apporter sa contribution à l'idéal de paix et de réconciliation ; mais nous savons aussi que ce ne serait pas facile car il y aura des pesanteurs sociopolitiques qui peuvent se poser en frein de cette construction, mais nous y arriverons par le travail de tous et la grâce de Dieu.

Education : L'USET en fait-il trop ?

✉ Ibrahim SEYDOU

Depuis plusieurs jours, l'Union des Syndicats de l'Education du Togo (USET) fait planer des menaces de grève sur la période post-pâques, voire les examens de fin d'année. En cause, la poursuite et le sort des travaux du CPC (Cadre Permanent de Concertation) chargé de plancher sur l'amélioration des conditions de travail des enseignants et dont elle impute le retard au gouvernement qui « jouerait la montre et ferait preuve de dilatoire ». Mais surtout les prélèvements opérés sur les salaires des enseignants lors de mouvement de grève d'octobre et novembre dernier, jugés indus et inacceptables. S'il s'agit de maintenir une pression permanente sur les autorités, l'USET est dans son rôle parce que sur le fond, elle semble brasser de l'air.

En effet, créé depuis 2012, le CPC (Cadre Permanent de Concertation) a pour objectif de permettre aux acteurs de l'éducation de mieux gérer les difficultés et les revendications des syndicats et de prendre des décisions consensuelles pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents du système éducatif, notamment les enseignants. Outre ce cadre et suite aux mouvements sociaux qu'a connu le secteur de l'éducation, une commission ad hoc a été mise en place pour l'élaboration du statut particulier des enseignants, qui devrait prendre en compte les différentes revendications des syndicats. Elle est composée des membres de 6 fédérations des syndicats des enseignants siégeant au CPC et des représentants du gouvernement, avec la possibilité de faire recours à des personnes ressources susceptibles d'apporter leur expertise ou point de vue.

Il était convenu que le document devait être finalisé au premier trimestre 2014. Le 12 mars, le constat a été unanimement fait que le délai ne serait pas tenu, compte tenu de la multiplicité des catégories de personnels intervenant dans le secteur de l'éducation. Ainsi, de façon consensuelle, la décision a été prise d'étouffer la commission et de réviser le calendrier de travail pour accélérer l'atteinte des résultats. Ce qu'atteste d'ailleurs le compte-rendu de la réunion du CPC, signé par le porte-parole des fédérations, monsieur Kalaha Sodja.

La polémique sur à qui incomberait la

responsabilité du retard pris dans les travaux n'a pas donc lieu d'être. Etant par ailleurs entendu qu'il est faux de prétendre qu'au-delà d'avril, le document élaboré sur le statut particulier ne pourra pas être pris en compte par la loi de finances exercice 2015 ; les sessions budgétaires au parlement ne commençant pas à cette date. De fait, le travail de la commission ad hoc consiste simplement à élaborer un avant-projet de statut particulier ; lequel sera soumis à une commission plus élargie qui devra se mettre d'accord sur le contenu et apporter des amendements. Le document initial sera ensuite étudié et soumis sous forme de projet au gouvernement pour être défendu en conseil des ministres ; puis adopté et un décret pris pour son application. De ce point de vue, les arguments de l'USET sur le ralentissement des travaux et le manque réel de volonté d'aboutir ne sont guère convaincants. Voilà peut être ce qui explique le rétropédalage de la réunion du 26 mars.

LES PRELEVEMENTS DE LA DISCORDE :

Après leurs grèves successives, les enseignants ont exigé qu'aucun prélèvement ne soit effectué sur leurs salaires, sous menace sinon de considérer les cours ratés comme faits. Face à la fermeté du gouvernement, ils ont mis leurs menaces à exécution, provoquant des manifestations dans les rues des élèves, réclamant leurs enseignements. Pourtant, le droit de grève



Assemblée générale de l'USET

dans les services publics par le décret 91-167 du 31 mai 1991 qui organise, notamment en son article 8, les prélèvements. Il dispose que l'absence de service donne lieu, pour chaque journée de travail aux retenues suivantes :

- Lorsqu'elle n'excède pas deux heures, la retenue est égale à un cinquième du traitement ou du salaire mensuel
- Lorsqu'elle dépasse deux heures sans excéder une demi-journée, la retenue est égale à un quarantième du traitement ou du salaire mensuel
- Lorsqu'elle dépasse une demi-journée, la retenue est égale à un cinquantième du traitement ou du salaire mensuel.

Selon des sources gouvernementales, depuis la rentrée scolaire 2013-2014, le monde scolaire a connu trois grandes périodes de grève :

- Les 16-17-18 octobre 2013
- Les 04-05-06 novembre 2013
- Les 27-28-29 novembre 2013.

Les précomptes ont été effectués proportionnellement à l'observation de ces jours et périodes de grève par les enseignants. La date inscrite dans la colonne « Période de -à » sur les bulletins de paie, précise la période du salaire sur lequel le prélèvement a été effectué et non la période de grève. Ainsi, sur les bulletins du mois de novembre par exemple, si c'est sur la période du 01 novembre 2013 au 30/11/2013 que le prélèvement a été

effectué, c'est bien pour les jours de grève des 16-17-18 octobre qui y ont été pris en compte.

Il faut dire que l'USET fait de ces prélèvements un casus belli parce qu'ils expliquent pour beaucoup, la démobilisation des enseignants comme l'ont d'ailleurs soulevé la majorité d'entre eux, présents le 29 mars dernier à l'AG dite synchronisée sur toute l'étendue du territoire. Ils n'étaient qu'une centaine au Centre Communautaire de Tokoin. Et mis à part Sokodé et Atakpamé, les autres grandes villes n'ont pas connu d'AG.

Education numérique et programme «Sankoré»

✉ Albert AGBEKO

Les points focaux formés sur l'usage d'un kit « Sankoré »

L'Ambassade de France au Togo par l'entremise du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) a organisé une formation à l'intention des points focaux du programme « Sankoré ». Cette formation de trois jours axée sur l'installation, la gestion et la maintenance d'un kit « Sankoré » vise à outiller les participants sur l'utilisation de cet outil en vue de sa diffusion dans la pratique de l'éducation numérique. « Sankoré » est un programme pluriannuel de développement de l'éducation numérique lancé en 2009 dans de nombreux pays d'Afrique partenaires par le gouvernement français.



Vue partielle des participants

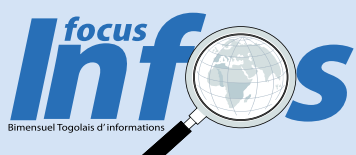
Pour Guillaume Lannerree, chargé de mission au SCAC à Lomé, « On est dans l'ère numérique depuis des décennies mais l'enseignement ne peut pas rester en marge de cette révolution et on a décidé de fournir aux écoles du Togo des kits numériques « Sankoré ».

Au Togo, les kits numériques Sankoré ont été attribués aux ministères en charge de l'enseignement et à travers eux, aux écoles pilotes. Le kit numérique Sankoré est constitué, entre autres, d'un vidéo projecteur, d'un ordinateur portable équipé du logiciel éducatif libre « Open-Sankoré » et d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) qui permet au stylet ou à

une baguette d'interagir directement sur l'écran. L'avantage de ces kits est qu'il est interactif; il permet de diffuser la pratique de l'éducation numérique dans ces établissements.

Une quinzaine d'établissement préalablement identifiés et les deux universités publiques du Togo prennent part à ce projet.

D'autres formations pour les enseignants vont suivre. Les secrétaires généraux des ministères de l'Enseignement Supérieur et celui des Enseignements Primaire et Secondaire étaient présents à la cérémonie d'ouverture de la formation.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

Eric TCHALIM

• **Collaboration**

Esso BADOU

Albert AGBEKO
Salomon WILSON
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Komlanvi Delali AGBOH

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237 / 99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 35 77 66

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

Trafic de jeunes filles togolaises : la filière libanaise

Enquête exclusive sur un circuit criminel rôdé

✪Lola AKOMATSRI

L'appel à l'aide le mois dernier de jeunes Togolaises depuis le Liban avaient fait le tour des médias et ému tout le pays. Elles étaient prises au piège dans leur pays d'accueil, soumises à des conditions de vie et de travail inhumaines et scandaleuses. Esclaves des temps modernes, on leur avait promis monts et merveilles, des emplois bien rémunérés loin de leur terre d'origine, pour les sortir de leur précarité : garde d'enfants, femme de ménages ou encore gérante de magasins. Mais au bout de l'aventure, le cauchemar. Entre témoignages poignants de victimes ayant pu fuir l'enfer libanais et les cris de détresse de celles qui sont toujours coincés là-bas sollicitant la prompt intervention des autorités nationales et celle des organisations de défense des droits de l'homme, Focus Infos a plongé au cœur de la filière.

D'après nos recoupements, elles seraient plus de 1500 Togolaises à travailler comme aide-ménagères et domestiques dans des familles au Liban. Souvent âgées entre 16 et 30 ans, elles sont pour la plupart de jeunes diplômées, maîtrisant bien le français et/ou à tenter l'aventure au pays des cèdres, attirées par la « disponibilité » d'emplois prétendument bien payés. Ce sont des « agences » dites de placement, dirigées par des Libanais, associés à des Togolais, qui sont au début de la chaîne.

UNE FILIÈRE BIEN ORGANISÉE :

Pour la découvrir, notre rédaction décide d'infiltrer l'organisation. Nos premières recherches nous apprennent que le réseau est constitué de recruteurs travaillant pour des agences installées au Liban et rémunérés selon un système de commission. Ces recruteurs sont pour la plupart des pasteurs ou hommes d'église, qui arrivent à convaincre des fidèles en grandes difficultés sociales ou au chômage, de tenter l'aventure libanaise, avec au bout des conditions dignes d'un cadre togolais. Parfois, des annonces d'emplois sont diffusées en circuit fermés au sein de la communauté libanaise installée au Togo pour pourvoir à la demande. Cas surprenants mais dont on nous a parlé, certains des recruteurs le font pour faire revenir un proche parent, en le « remplaçant » par une nouvelle recrue.

Nos investigations nous conduisent à un immeuble situé dans le quartier de Nyekonakpoé, au cœur de Lomé, présenté comme le haut lieu de négociations et de rencontres entre les Libanais impliqués dans le trafic et leurs recruteurs Togo-

lais. L'un de ceux-ci avec qui nous étions en contacts et qui, officiellement est un homme d'affaires (dont nous gardons l'anonymat) a été interpellé et conduit à la DPJ (Direction de la Police Judiciaire) dans le cadre de cette affaire, avant que nous ayons pu lui soutirer quelques informations.

Puis, nous rencontrâmes un père de famille, plutôt classique, habitant un quartier situé au centre ville de Lomé. Pour être crédible, nous faisons passer une de nos collaboratrices pour une candidate tentée par le voyage au Liban. Très méfiant, il a voulu savoir comment on a pu avoir accès à lui. Pour le rassurer, nous lui confions que c'est une des filles résidant à Beyrouth, que nous avons pris soin d'informer préalablement, qui nous a donné ses contacts. Rassuré, l'homme d'une trentaine d'années, confirme être un recruteur pour des « agences de placement » libanaises très demandeuses de la main d'œuvre togolaise. Quand nous lui faisons part du peu de moyens dont nous disposons pour prendre en charge le voyage de notre collaboratrice-candidate, il nous répond qu'elle n'aura rien à payer : « ce n'est que lorsque tout est fin prêt pour le grand départ, que vous allez devoir me verser la somme de 200.000 FCFA », affirme-t-il.

« Vous me remettez votre passeport, une photo complète en plus de 10.000 FCFA et moi je m'occupe de tout », avance-t-il avant d'ajouter : « j'envoie les documents aux agences qui sont au Liban, qui remettent la photo à la famille d'accueil. Cette dernière juge l'apparence et la capacité physiques de la candidate. Une fois son accord marqué, le processus des formalités administratives est enclenché ».

A partir de ce moment, la jeune fille devra espérer entre 6 à 8



semaines pour avoir son visa et une réservation de billet d'avion. « Au plus tard à la fin du mois de mai votre sœur pourra s'envoler pour le Liban ! », nous rassure-t-il.

Notre interlocuteur ira plus loin en nous proposant de mettre à contribution ses contacts au sein de la Police pour accélérer la constitution des documents pour le passeport. « Je peux vous référer à un agent de la police pour que l'on puisse vous délivrer votre carte d'identité en moins de trois jours », confie-t-il.

Nous sommes également informés que la candidate devra suivre notre homme pour une visite médicale. « Nous faisons des analyses de sang. Il faut qu'on sache si la candidate n'a pas l'hépatite B, la fièvre typhoïde et surtout le VIH/SIDA. Si elle a le SIDA, elle ne pourra pas partir ! Là je m'en lave les mains ! ».

Selon notre recruteur, au Liban, l'employée de maison peut gagner entre 200 et 400 dollars américains soit jusqu'à 200.000 FCFA nets par mois. Etant entendu que la famille d'accueil prend en charge tous les besoins notamment le logement, la restauration, l'habillement ...

En fin d'entretien, il nous lance comme pour balayer nos dernières réticences : « Nous proposons un contrat de 3 ans signé entre l'agence de placement libanaise et la jeune candidate. Juste pour vous

dire que nous sommes des gens sérieux ! ».

QUAND LE PIÈGE SE REFERME...L'HORREUR!

Une fois au Liban, les belles promesses s'envolent. Dès leur descente d'avion, les jeunes filles voient leur passeport et tous leurs papiers confisqués par les agents de Police de l'aéroport de Beyrouth. Elles sont ensuite conduites dans une pièce en compagnie de plusieurs autres filles de diverses nationalités, visiblement là pour les mêmes raisons. Puis une à une, l'on vient les chercher pour les confier à leurs employeurs. Le passeport et autres documents d'identité sont également remis aux employeurs afin d'empêcher toute tentative de fuite. Ce sera la dernière fois qu'elles verront les lumières de la ville. Car durant tout le reste de leur séjour, elles resteront cloîtrées entre les quatre murs de l'appartement de leurs employeurs. C'est là que les jeunes filles se rendent compte trop tard qu'elles ont tout simplement été « vendues » comme des esclaves ; surtout que le visa qui leur accordé n'a qu'une durée de 3 mois maximum.

En effet, le système est conçu comme ceci : les futurs employeurs par le biais d'agences de placement tenues par des Libanais, financent le voyage

de leurs petites « esclaves ». Une famille qui désire avoir une travailleuse domestique verse la somme de 2500 dollars US à une agence de placement en plus des frais de visa et de billets qui varient selon le pays de provenance. Les 2500 dollars US sont répartis entre les collaborateurs Togolais basés au Liban, les recruteurs au Togo puis les responsables de l'agence de placement.

LA « KAFALA », OU L'ESCLAVAGE MODERNE

Le Liban n'a pas ratifié la Convention de Genève de 1951 portant sur les travailleurs migrants. Ainsi, les jeunes filles Togolaises travailleuses domestiques comme leurs consœurs de la Côte d'Ivoire, du Burkina, du Congo, de l'Éthiopie ne sont pas couvertes par le droit du travail libanais. Elles sont tout simplement considérées comme « la propriété de leurs employeurs ». D'après nos informations recueillies auprès de la communauté libanaise à Lomé, il existe au Liban, comme dans tous les autres pays arabes du Golfe, un système de parrainage des travailleurs migrants qui s'appelle la « Kafala ». En vertu de la « Kafala », les travailleurs migrants doivent être parrainés par un employeur pour pouvoir entrer sur le territoire libanais. Cette procédure qui vise à priori à prévenir l'entrée sur leur ter-

Trafic de jeunes filles togolaises : la filière libanaise

ritoire de migrants sans papiers à la recherche d'un emploi, est devenue un système d'esclavage moderne.

En effet, l'immigré se trouve sous la coupe du « kafile ». Ce tuteur lui retire son passeport et lui fournit une carte de travail qui fait fonction de pièce d'identité. Le travailleur immigrant n'a plus droit à aucune activité à caractère syndical ou autre visant à défendre ses droits. Le « kafile » ou tuteur a tous les pouvoirs sur son « esclave ». Cette clause oblige les jeunes filles immigrées à être dépendantes de leurs patrons et par conséquent, exposées aux mauvais traitements.

« MA PATRONNE A VOULU ME PRÉCIPITER DEPUIS LE 10ÈME ÉTAGE D'UN IMMEUBLE... »

Le calvaire de nos jeunes sœurs commence dès les premières minutes de leur arrivée dans la maison de leurs employeurs, comme nous le raconte Mlle Akouvi, une jeune étudiante en droit de 26 ans partie travailler au Liban pendant 8 mois. « J'étais partie de Lomé le 29 juillet 2013 pour aller travailler au Liban comme aide domestique. J'étais censée remplacer une jeune fille qui n'arrivait plus à supporter les tâches ménagères compte tenu de son état de santé. Mais avant mon départ, la jeune fille m'a appelée depuis le Liban pour me prévenir. Elle m'a dit de ne pas accepter de travailler pour sa famille car les tâches ménagères sont trop dures et la famille n'hésite pas à recourir à des sévices corporels. Elle m'a aussi dit qu'au lieu de 200 dollars ils ne me payeront que 150 dollars. C'est ainsi que j'ai demandé à travailler pour une autre famille. Ce qui fut fait. On m'avait annoncé que je devrais travailler chez une veille dame qui vivait seule. Mais à ma grande surprise à l'aéroport, c'est un couple avec 3 enfants qui est venu me chercher ».

Ainsi commença le calvaire de la jeune fille chez Mme KAYAT. « Je travaille de 5 heures du matin à minuit sans aucune heure de repos. Je fais la cuisine, je m'occupe du ménage, du bain des enfants, de la lessive, je lave même la voiture du patron », raconte-t-elle. « Pourtant ils m'ont dit que j'avais droit à une journée de repos chaque premier dimanche du mois mais

une fois chez eux il n'en était plus question. Je n'ai jamais mis pied dehors depuis mon arrivée dans la maison. J'ai tout supporté jusqu'au jour où ma patronne ne me payait plus. Pendant les quatre premiers mois je n'ai rien perçu comme salaire ». Les moins chanceuses doivent faire face à des privations alimentaires et à des sévices corporels. « Je ne mange que les restes des repas de mes patrons. Quand ils ne me laissent rien, je reste à jeun et ma patronne me battait chaque fois qu'elle estimait que les tâches ménagères étaient mal faites. Les enfants du couple aussi me battaient », raconte une autre jeune fille qui a préféré garder l'anonymat.

Ces mauvais traitements devenus courants au Liban inquiètent les organisations de défense des droits de l'homme. D'après les statistiques publiées par Human Rights Watch, plus de 95 travailleuses domestiques ont perdu la vie au Liban en seulement une année entre 2007-2008. Parmi ces victimes, 40 se sont suicidées sous le coup du désespoir tandis que 24 autres se sont précipitées du haut de l'immeuble de leurs employeurs en tentant de s'échapper.

Cette version est d'ailleurs corroborée par Mlle Djigbode Marie, rentrée à Lomé en février dernier totalement malade et désespérée suite aux traitements inhumains qu'elle a subis.

« Un jour j'étais au balcon quand ma patronne a voulu me gifler. En l'évitant, j'ai cogné mon visage contre la porte. J'en porte jusqu'à ce jour la trace. (ndlr: elle nous montre une cicatrice sur son front). Elle m'a de nouveau poussée, pour me précipiter dans le vide du haut du 10ème étage de l'appartement. Je me suis accrochée à la rambarde tandis qu'elle continuait à m'asséner des coups. Alors, j'ai tout fait pour revenir sur la terrasse à l'aide de la corde sèche linge. Depuis lors, je souffre de douleurs au niveau de la colonne vertébrale », nous raconte-t-elle. Après cet épisode, le recours de Marie était la fuite.

Cependant celles qui réussissent à s'enfuir et n'ont nulle part où se réfugier, se retrouvent dépouillées de tout statut légal car devenues des « sans papier ». Pêchées dans la rue par les forces de l'ordre, elles sont alors amenées au Centre des migrants de Caritas pour y être détenues en



attendant que les conditions de leur rapatriement soient réunies.

Pour celles qui réussissent à retrouver le chemin de l'agence de placement qui les a fait venir au Liban, le chemin est tout autre. « En cas de problème, l'agence de placement te cherchera une autre famille et nous n'avons droit qu'à trois (03) chances. Si tu ne trouves aucune famille qui te sied parmi ces trois familles, tu reviens au pays. Mais durant la période où on ne te trouve pas une autre famille, le bureau te négocie de petits travaux sans contrat. Là par exemple, si tu dois percevoir 500 dollars, on ne te donne que 100 dollars et le bureau garde le reste. Et là tous les abus sont possibles », nous explique Mlle Marie.

UN RETOUR AU PAYS IMPOSSIBLE

Face à ces abus les jeunes filles n'ont qu'un seul désir, rentrer au pays. Mais cela n'est pas une chose aisée du moment où elles sont devenues « la propriété » de leurs employeurs. Il leur faut donc « s'affranchir » tout comme un esclave. « Pour être libérée par nos patrons, nous devons rembourser les 2500 dollars US qu'ils ont dû payer à l'agence de placement en plus des frais de carte de séjour qui est de 600 dollars par an plus le billet. Les frais du billet d'avion leur sont également envoyés pour qu'ils vous fassent eux-mêmes la réservation », raconte Akouvi, la jeune fille étudiante de 26 ans qui n'a pu regagner Lomé le 21 mars 2014 que grâce à l'aide de son

père qui a dû transférer près de 1000 dollars US aux employeurs pour libérer sa fille.

Mais toutes n'ont pas cette chance. « Aidez-moi à rentrer à Lomé, je n'ai plus d'emploi car mes papiers sont restés avec mes employeurs de chez qui je me suis enfuie. Je dors dans la rue, et je vis avec la peur d'être arrêtée par la police ! », tel est le cri de désespoir de Mlle Dayane Esther lorsque nous l'avons jointe au téléphone depuis Beyrouth.

Comme Esther, elles sont des milliers bloquées à Beyrouth, livrées à elles-mêmes, dormant dans la rue et subissant toutes sortes de mépris; loin de la chaleur familiale et de leur chère patrie le Togo!

Assurance obligatoire des deux roues : : Une escroquerie selon les motocyclistes

✎ Wilfried ADEGNIKA &
Esso BADOU (Stagiaires)

Depuis 2010, la loi intégrant la souscription obligatoire à une police d'assurance lors de l'établissement des plaques numérotiques est entrée en vigueur. Ainsi, avant sa mise en circulation, tout engin motorisé devra passer par la Société Togolaise de Plaques (SOTOPLA) pour son immatriculation et la souscription à une police d'assurance. Une aubaine pour les assureurs avec le développement exponentiel du parc des engins à deux roues ; une escroquerie selon les motocyclistes qui dénoncent l'absence de prise en charge en cas d'accidents.

Pour immatriculer son engin à deux roues, il faut nécessairement passer par la case assurances depuis 2010. Son coût est fonction de la puissance du moteur. Il s'élève à 25 800 FCFA pour celle inférieure à 175 cm³ et à 32 012 FCFA pour les autres.

Le souscripteur a le choix entre sept (7) compagnies : GTA-C2A, Fidélia Assurances, Fédas Assurance, Allianz, Colina, NSIA et UAT, toutes présentes au service des Transports Routiers. Chacune d'entre elles propose deux garanties : l'intégrité physique des personnes et la responsabilité civile.

En cas d'accident et pour une demande d'indemnisation, le dossier doit contenir une copie de la carte grise, celle de l'attestation d'assurance et de la visite technique, des images montrant les dégâts subis par l'engin, un devis de réparation ainsi qu'un constat d'accident qui peut être un rapport d'accident s'il est fait par un commissariat ou un procès-verbal s'il est établi par la gendarmerie. Dans ce dernier cas, le constat passe

par le tribunal.

En théorie, lorsque survient un accident, la victime est prise en charge à condition qu'elle soit dans un état normal (pas en état d'ébriété par exemple) et ne soit pas responsable du sinistre. Si sa responsabilité est engagée, l'assurance indemnise la partie à qui le dommage a été causé.

En cas de chute libre, l'assurance ne prendra en charge que l'intégrité physique de (1 ou des 2) personnes sur la moto. Les réparations seront laissées à la charge du propriétaire.

Les garanties en cas de sinistre pour la responsabilité civile est illimitée, alors qu'elles s'élèvent en moyenne à 50 000 FCFA pour les soins d'hôpital et à environ 500 000 FCFA en cas d'invalidité ou de décès. Elles varient naturellement d'une compagnie à une autre.

DES PRIMES POUR RIEN :

Pour beaucoup de motocyclistes, les sociétés d'assurance encaissent les primes obligatoires pour l'immatriculation des motos, mais refusent d'in-



demniser en cas de survenance de sinistres ; évoquant le défaut de pièces, notamment le permis de conduire. « La plupart des conducteurs des engins à deux roues ne passent pas de permis. Cela, aussi bien les autorités routières et que les compagnies d'assurances le savent très bien. N'empêche qu'ils encaissent les fonds pour la souscription au cours de laquelle personne ne vous demandera de montrer votre permis ; pour après vous refuser l'indemnisation sous prétexte que vous n'avez pas le permis » s'énervait Ekoué, conducteur de taxi-moto qui revendique 8 ans d'exercice.

« C'est de la pure escroquerie » renchérit Elom, également zémidjan, victime d'un sinistre en 2013. Comme ces deux, ils sont nombreux à se plaindre d'avoir été victimes de ce qu'ils appellent une « magouille » des compagnies d'assurance. « Afin de ne pas t'indemniser, ils te demandent plusieurs pièces dont le permis de conduire. Or au Togo, ceux qui ont

cette pièce, peuvent être comptés sur les doigts. C'est un peu comme s'ils cherchaient des poux sur nos têtes tout en sachant qu'elles sont rasées! », fulmine Amouzou Abraham, propriétaire d'une moto, également victime d'accident. « Les assureurs ne nous informent pas. C'est à la survenance du sinistre qu'ils t'opposent toutes ces conditions », se plaint-il, fustigeant par ailleurs, la longueur de la procédure de dédommagement qu'il qualifie « d'astuce pour décourager les victimes ».

Jules, étudiant à l'Université de Lomé, se dit outré qu'on puisse opposer le manque de permis de conduire à un motocycliste victime d'un accident, pour le dédommager car « l'assurance se fait sur l'objet qu'est la moto et non sur le conducteur », raisonne-t-il.

Tous ne participent pas cependant à la condamnation de l'assurance obligatoire et des pratiques des compagnies. C'est le cas d'Edoh Foly Edem,

bénéficiaire d'une indemnisation en 2013 à la suite d'un accident.

« Les 150 000 francs que j'ai reçus de ma compagnie d'assurance m'ont sauvé et m'ont permis de me soigner et de me rétablir », témoigne-t-il. « Je ne comprends pas les critiques formulées contre les sociétés d'assurance. On est dédommagé lorsqu'on remplit les conditions. Ce fut mon cas », confirme Edjor Abololo, propriétaire de moto.

Par ailleurs, en dépit de l'assurance obligatoire, on trouve dans la circulation des engins immatriculés sans assurance. Comment cela est-il possible? « Avant, au service des transports routiers, un propriétaire d'engin pouvait apporter lui-même son attestation d'assurance à la section des plaques. Ainsi, pour contourner le service des assurances, des bénéficiaires scannaient des attestations d'assurance déjà existantes, les modifiaient et les introduisaient directement au service des plaques », nous explique un courtier d'assurance.

Cette pratique n'est plus possible aujourd'hui. Désormais, la direction des transports routiers interdit aux propriétaires d'engins d'apporter eux-mêmes leur attestation d'assurance. Ainsi, ne sont reconnues et considérées comme valables que les seules attestations introduites par les compagnies d'assurances elles-mêmes ; ce qui rend quasi-impossible l'obtention d'une immatriculation sans assurance.

YAMAHA

La nouvelle Tout Terrain **XTZ125E**
Plus dynamique, plus endurante



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL
YAMAHA

Dans le cadre du FAIEJ:

✉ Franck NONNKPO

500 jeunes sans emploi et une cinquantaine de primo entrepreneurs, formés

Deux cents (200) jeunes diplômés sans emploi, âgés de 18 à 29 ans ont reçu lundi 31 mars dernier à Notsé leurs attestations, après une formation en techniques de création et de gestion de micro entreprise qui leur a été dispensée du 24 au 29 mars 2014 dans la même ville. Ces récipiendaires font partie d'une nouvelle vague de 500 jeunes sélectionnés sur toute l'étendue du territoire pour cette formation, dans le cadre du Fonds d'Appui à l'Insertion Economique des Jeunes (FAIEJ). Parmi eux, 10 dont les plans d'affaires seront évalués pertinents et innovants, seront envoyés à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de la Francophonie (CONFESJES), en vue de bénéficier de la subvention du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ). Le reste de ces jeunes formés bénéficieront du Crédit Jeune Entrepreneur du FAIEJ, après une évaluation satisfaisante de leurs plans d'affaires.

Représentant à la cérémonie sa collègue en charge de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, a déclaré: « Le renforcement de l'employabilité des jeunes, le développement de la culture entrepreneuriale et la facilitation de l'accès au financement, constituent les axes majeurs des actions menées par le ministère en charge de l'emploi des jeunes pour améliorer l'accès à l'emploi de cette cible vulnérable, afin de repousser les frontières de la pauvreté et de relever le défi du chômage au Togo». En ce sens, a rappelé le ministre, des dispositifs comme le FAIEJ et le

PRDAEB (Programme d'Appui au Développement à la Base) ont été opérationnalisés pour accompagner les jeunes porteurs de projets d'entreprise.

« Vous avez choisi l'entrepreneuriat, un autre mode de vie, un autre mode de pensée afin d'apporter une réponse durable et efficace à votre problème de chômage. Vous venez de choisir ainsi la voie du travail autonome et celle de la création d'emploi à vos pairs afin de contribuer à la création de la richesse dans notre pays. Sachez que la voie de l'auto-emploi est parsemée de beaucoup de difficultés et de défis à relever. Soyez dynamiques et audacieux, armez-vous de courage pour réussir dans le choix qui est le vôtre», a-t-elle

lancé aux jeunes.

Mme Sahouda Gbadamassi-Mivendor, directrice générale du FAIEJ pour sa part, a exhorté les futurs entrepreneurs à la concentration, au sérieux, à la discipline et à l'abnégation, « afin de produire des plans d'affaires pertinents, innovants et jugés bancables par les institutions de financement qui nous accompagnent », a-t-elle souhaité

Une cinquantaine de jeunes primo entrepreneurs, premiers bénéficiaires du FAIEJ ont également reçu au cours de la cérémonie, des attestations. Ils ont suivi à Notsé, du 27 au 29 mars une formation qui visait à renforcer leurs capa-



Les participants à la formation

capacités managériales en vue de leur permettre de mieux gérer leurs activités et de maîtriser les stratégies de marketing permettant de gagner en clientèle et de rendre pérennes leurs activités. Cette formation est consécutive au suivi des activités de ces jeunes entrepreneurs, effectué en vue d'avoir l'état d'avancement de leurs projets. Une étape nécessaire avant le décaissement de la seconde tranche du financement accordé à

ces jeunes.

Au total 83 emplois directs ont été créés par ces jeunes entrepreneurs dans la mise en œuvre de leurs projets. Un nombre qui va s'accroître au fur et à mesure que ces micros entreprises grandiront.

Pour cette année 2014, le FAIEJ envisage de conduire 1500 jeunes porteurs de projets d'entreprise au financement..

Pour toucher du doigt les réalités du PROVONAT: Une délégation du programme des volontaires des Nations Unies en visite au Togo

✉ F. N.

A la tête d'une délégation du programme des volontaires des Nations Unies, M. Richard Dictus, Coordonateur Exécutif dudit Programme, était en visite au Togo. Le mercredi 02 avril 2014, la délégation a été accueillie au siège du programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT), par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, qui a saisi l'occasion pour présenter aux visiteurs le PROVONAT.

La délégation a également visité quelques projets et structures, notamment le Projet d'Appui Juridique aux Groupes Vulnérables en Milieu Carcéral et le Centre Régional du Volontariat Maritime.

Pour toucher du doigt les réalités du terrain et apprécier le travail des volontaires nationaux dans l'appui des communautés à la base pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action villageois et cantonaux de développement, Richard Dictus et sa délégation, étaient le vendredi 04 avril, à Tado, où ils ont visité un site.

Le Togo fait figure de meilleur pays en matière de volontariat sur le continent, à travers le PROVONAT dont M. Dictus a salué les résultats. C'était en marge de la 5ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique à Yokohama au Japon. Reçu alors en audience par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le Coordonateur Exécutif du Programme des volontaires des Nations Unies a félicité le Président togolais pour l'initiation et la mise en œuvre du programme PROVO-



M. Richard DICTUS

NAT. Il a reconnu l'efficacité du PROVONAT, qu'il a présenté comme le meilleur programme de volontariat actuellement en Afrique. M. Dictus a également émis le vœu de s'inspirer du volontariat national au Togo afin de créer et de renforcer des programmes similaires en Afrique.

Pour rappel, 3 milliards de F CFA ont été alloués cette année au PROVONAT qui bénéficie par ailleurs de l'appui technique et financier du PNUD, du programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) et de France Volontaires.

PROVONAT :

✉ Franck NONNKPO

Une nouvelle vague de volontaires nationaux ont prêté serment

7 50 nouveaux jeunes volontaires nationaux mobilisés dans le cadre du programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT), ont prêté serment le jeudi 03 avril au Palais des Congrès de Lomé. Ces jeunes faisant partie de la 7ème vague de volontaires nationaux, vont être déployés sur toute l'étendue togolaise pour se mettre au service des structures socio-économiques et du développement. La cérémonie de prestation de serment a été présidée par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, en présence des partenaires techniques et financiers du PROVONAT.

« Je m'engage en tant que volontaire national à respecter les dispositions d'assurance ; je jure d'accomplir ma mission avec dévouement, humilité, neutralité, professionnelle ; et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socio-économique, je le jure », ont répété les jeunes volontaires.

« Aujourd'hui, 750 nouveaux jeunes volontaires nationaux vont être déployés dans toutes les régions de notre pays, au sein de nos communautés », a déclaré Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Ils viennent ainsi s'ajouter aux 3 530 jeunes volontaires qui travaillent déjà sur l'ensemble du territoire, portant le nombre à 4230. « Depuis son lancement, il y a un peu plus de deux ans, le programme PROVONAT, a mobilisé, suivi et accompagné 4 280 volontaires nationaux », a expliqué le ministre.

Mme Khardiata LO N'DIAYE, Représentante Résidente du PNUD au Togo, a exprimé sa joie pour la pérennisation de ce Programme pour les jeunes. « Aujourd'hui,



Les volontaires prêtant serment

je me réjouis de constater qu'en plus du nombre de plus en plus croissant de volontaires, le PROVONAT s'inscrit désormais dans la pérennité et la capitalisation de ses acquis», a-t-elle indiqué.

Les volontaires nationaux s'engagent pour un à cinq ans dans les entreprises, ONG et autres structures pour leur insertion professionnelle. Ils sont appelés à incarner les valeurs communes telles que la solidarité, l'engagement, l'humilité.

Une semaine pour évaluer les politiques publiques

✎ Franck NONNKPO

Du 25 au 28 mars 2014, Lomé a abrité les travaux de la première édition de «la semaine d'évaluation des politiques publiques». C'est le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu, qui a ouvert les travaux. Près de 400 participants issus des secteurs public, privé et de la société civile ont pris part à la rencontre organisée par le ministère auprès de la Présidence de la République chargé de la Prospective et de l'Évaluation des Politiques Publiques (MPEPP) en collaboration avec la section togolaise de la communauté africaine des praticiens (AFCOP), le réseau togolais des évaluateurs (RETEVA) et avec l'appui technique et financier du département de l'évaluation de la Banque Africaine de Développement (OPEV/BAD). La rencontre a permis de lancer le processus d'élaboration de la Politique nationale de l'évaluation des politiques publiques au Togo.

Pour le ministre auprès du Président de la République chargé de la Prospective et de l'Évaluation des Politiques Publiques, Professeur Kako Nubukpo, «l'évaluation des politiques publiques vise à produire des connaissances sur les actions publiques, notamment quant à leurs effets, dans le double but d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts». Elle contribue, devait-il poursuivre, à rationaliser la prise de décision publique, à moderniser la gestion de l'administration et des services publics, et à rendre plus efficaces les dépenses publiques. «Elle contribue simultanément au développement de la responsabilité et des pratiques de redevabilité interne et externe, ainsi qu'à l'apprentissage organisationnel. Elle participe enfin aux progrès parallèles de la bonne gestion et du débat

démocratique à tous les niveaux de gouvernement», a-t-il ajouté.

«L'évaluation des politiques publiques et la gestion axée sur les résultats sont essentiellement dans le processus de la réalisation des objectifs de développement d'un pays», a déclaré pour sa part M. Serges Nguessan, Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui précise : «Elles constituent à la fois un outil technique destiné à orienter les ressources vers des cibles définies et à utiliser les informations sur la performance pour améliorer la prise de décision, mais aussi et surtout un processus de gestion du changement qui influe sur la manière de penser et d'agir en vue de réaliser des effets positifs sur les conditions de vie des populations».

Une méthode performante dans la façon de formuler et de mettre en œuvre les politiques publiques,

voilà ce qu'il faut pour ne pas déployer inutilement les énergies, à en croire le Premier Ministre, Ahoomey-Zunu, qui salue à cet effet, la clairvoyance du Chef de l'Etat qui a mis en place un ministère chargé de l'évaluation des politiques publiques. «Nos populations nous attendent et il importe aujourd'hui de questionner l'efficacité, l'impact, la pertinence et la durabilité de ces politiques publiques à travers un processus plus achevé d'analyse de l'action publique, afin de les axer plus résolument sur les résultats», a déclaré le Premier ministre togolais.

La rencontre a permis de partager les expériences du Bénin, du Sénégal et de la BAD en matière d'évaluation.

A l'issue de la rencontre, le Professeur Nubukpo s'est réjoui de l'engagement des populations pour la



Pr Kako NUBUKPO

notion d'évaluation des politiques publiques. «Les Togolais et Togo ont envie d'être mis au courant des actions du gouvernement et surtout de la manière dont nous voulons évaluer l'impact de ses actions. À partir de là, nous pensons que le processus d'élaboration de la politique nationale de l'évaluation des politiques publiques ne pourra réussir que s'il est éminemment continu et participatif», a-t-il déclaré.

Il est annoncé une tournée du ministère en charge de l'Évaluation des Politiques publiques dans les

5 régions du Togo en vue d'expliquer aux populations, l'intérêt de l'évaluation des politiques. Il s'agira entre autres, d'expliquer que l'évaluation n'est pas de l'audit, ni du contrôle, ni de la police mais un accompagnement de l'ensemble des politiques par le ministère créé à cet effet. «Nous pensons que si ce message passe, il y aura lieu de compter sur la plus forte adhésion possible de l'ensemble de la population», espère le Professeur Nubukpo.

Pour plus d'efficacité :

Colina Assurance devient Saham Assurance

Depuis le 1er avril 2014, le groupe d'assurance «Colina», présent au Togo et ailleurs sur le continent africain, a changé de nom. «Saham Assurance», c'est désormais la nouvelle appellation du groupe.

Colina-Togo est l'un des acteurs clés du marché des assurances au Togo. Avec un chiffre d'affaires d'environ 5 milliards en 2013, elle occupe la deuxième place sur le marché. Elle compte environ 30 employés. Colina-Togo fait partie du groupe Saham, présent à travers ses filiales dans 23 pays à travers l'Afrique et au Moyen-Orient; ce qui fait de lui aujourd'hui le leader dans le secteur des assurances en Afrique.

Saham a réussi à constituer un groupe de sociétés qui jouent, pour la plupart, un rôle de premier plan dans les différents pays où le groupe est implanté.

Ces sociétés avaient des dénominations sociales différentes, notamment «Colina» en Afrique subsaharienne (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso...); CNIA SAADA au Maroc, Mercantile au Kenya; GA en Angola.

«Pour relever les défis futurs et affirmer davantage son statut de leader

du secteur des assurances en Afrique, le groupe a décidé que ses activités devaient être portées par une marque forte», explique M. Dochamou Magloire, Directeur général de Saham-Togo. Ainsi depuis le 1er avril 2014 toutes les sociétés du groupe ont une identité unique. Cette refonte de l'architecture du groupe vise à donner un sens commun à toutes les activités du groupe; créer un point de repère, capital de confiance pour toutes les cibles; consolider le groupe grâce à la richesse de ses activités. Le groupe Saham ambitionne ainsi de devenir un opérateur de référence en Afrique et au Moyen-Orient dans les services utiles tels que l'assurance, l'assistance et la santé.

Pour ses clients et partenaires, le groupe Saham, c'est désormais : -un assureur présent dans plus de 20 pays avec une marque unique; un standard de qualité uniforme, des synergies à forte valeur ajoutée,

un interlocuteur unique, une offre de programme d'accompagnement des clients internationaux sur l'ensemble des pays de présence; un réseau de points de vente puissant; une plus grande proximité; une expertise renforcée par la mise en commun des savoir-faire; un acteur de référence à stature internationale qui compte dans l'ensemble de ses marchés.

«Le groupe Saham est avant tout une vision; celle de son fondateur qui a toujours considéré que le succès se bâtit autour de valeurs fortes: la quête de l'excellence, l'engagement et la solidarité. C'est ces valeurs qui guident le groupe depuis sa fondation en 1995», insiste le Directeur général de Saham-Togo.

Les activités du groupe Saham sont scindées en 4 pôles: les finances, la santé, l'offshoring et l'immobilier.

En 2012, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé pour les 4 pôles d'environ 1 milliard de dollars; un résultat net de 51 milliards de dollars. Saham, c'est 5952 collaborateurs à travers l'Afrique et le Moyen-Orient, 46



Dochamou Magloire, DG Saham-Togo (ex-Colina-Togo)

filiales dont plus de 30 affectés aux assurances.

A PROPOS DU NOUVEAU LOGO DU GROUPE

Symbole unique et fédérateur, le nouveau logo impacte à la fois par : -le carré avec l'incrustation du

nom Saham, véritable trait d'union entre le groupe et ses filiales.

-les bords arrondis et la typo spécialement créée apportent stabilité et proximité

-les couleurs apportent une dimension commerciale illustrant la variété, la diversité et la flexibilité.



NOUVEAU PACK 3XL

Une belle idée cadeau
à prix cadeau

Partage
internet
par Wifi

Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s



Découvrez le nouveau **PACK 3XL** de **TOGO TELECOM** et profitez doublement de ses avantages !

- ✔ Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
 - ✔ 2 000 F/mois de crédit de communication
 - ✔ 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go
- Le tout sur 6 mois** en rechargeant au moins 5000 F/mois.

Bénéficiez également de la fonction de partage de votre connexion Internet par Wifi.

Pack 3XL, le 3en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans l'Espace Telecom le plus proche ou **appelez le 112.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Suivi-évaluation : La SCAPE met toutes les chances de son côté

✎ Lola AKOMATSRI

Adoptée depuis le 04 Septembre 2013, la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE) est le document autour duquel s'articulent les politiques macroéconomiques, sectorielles, sociales et d'aménagement du territoire togolais pour la période 2013-2017. Et pour s'assurer de la mise en œuvre de ces politiques, un système de suivi-évaluation est mis en place afin de corriger tout écart par rapport aux objectifs opérationnels, aux ressources.

La SCAPE dispose de cinq axes prioritaires à savoir : le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi, le renforcement de la gouvernance économique, politique, administrative et juridictionnelle puis le développement participatif, équilibré et durable.

Et pour s'assurer de l'atteinte de ces objectifs à l'échéance 2017, la SCAPE a mis en place un dispositif de suivi-évaluation de ses actions et programmes. « Ce dispositif concerne aussi bien le niveau central, sectoriel que le niveau local et c'est au niveau local qu'on aura vraiment les appréhensions de la population. Il ya un certain nombre de mécanismes qui ont été élaborés et qui sont consolidés dans un document qu'on appelle le plan et outils de suivi-évaluation de la SCAPE » explique Charif Afoh, expert en suivi-évaluation de la SCAPE.

DES OUTILS EFFICACES

En effet, pour suivre et s'assurer de l'effectivité des programmes dans le cadre de la SCAPE, le gouvernement s'est doté d'un Dispositif Institutionnel de gestion de suivi et de l'évaluation des Politiques de Développement (DIPD). Mis en place par le gouvernement constitue l'outil de coordination et de supervision de la mise en œuvre de la SCAPE. Le DIPD contient cinq organes.

En premier, le Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement (CNPPD) qui est un organe de haut niveau piloté par le premier ministre. En deuxième lieu, le comité Etat donateur qui contient deux plateformes à savoir la plateforme opérationnelle et la plateforme de haut niveau. Le troisième organe est le secrétariat technique du document stratégique de la réduction de la pauvreté (DSRP) qui est l'organe administratif. Prennent le relais, les comités

sectoriels qui regroupent autour d'un thème plusieurs ministères. « Quand vous prenez le secteur de l'éducation par exemple, les ministères des enseignements primaires, de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur ont un comité sectoriel de l'éducation », explique l'expert en suivi-évaluation de la SCAPE. Mais c'est au sein des comités régionaux et locaux que le citoyen togolais peut s'exprimer par rapport aux avancées de la SCAPE.

Par ailleurs un système de suivi-évaluation participatif de la SCAPE est en train d'être développé. « Ce sera un système de rapportage par lequel on va demander aux autorités locales d'élaborer trimestriellement des rapports pour voir si les actions qui ont été prévues pour les localités sont en cours de réalisation. Lesdites autorités remonteront l'information jusqu'au niveau central », affirme Charif Afoh.

Les autorités procéderont à une évaluation globale en année terminale, afin d'apprécier l'impact de la stratégie sur la croissance, l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des populations et de déterminer sa pertinence, et sa cohérence, l'efficacité de sa mise en œuvre, son efficacité et son impact ainsi que la pérennité de ses effets.



LA SCAPE BIENTÔT À L'HEURE DU BILAN

Il est annoncé pour les mois de juin et juillet, une revue nationale annuelle conjointe pour plancher sur le rapport-bilan de la première année de mise en œuvre de la SCAPE. « Le rapport-bilan sera discuté en revue pour voir ce qui a marché et ce qui ne l'a pas été en vue de tirer des leçons et faire des recommandations pour améliorer la mise en œuvre pour l'avenir ». L'élaboration de ce premier rapport-bilan pour l'année 2013 et la revue annuelle qui s'en suivra, s'inscrivent dans l'opérationnalisation du plan et des outils de suivi-évaluation élaborés et adoptés dans une démarche

participative par les acteurs. Mais déjà, tous les citoyens togolais sont invités à adhérer au processus pour l'atteinte de ces objectifs en 2017.

« La SCAPE ce n'est pas pour le gouvernement. C'est pour tout le peuple togolais. Le citoyen lambda doit donc participer à sa mise en œuvre. Dans le cadre du deuxième axe qui concerne les infrastructures par exemple, le citoyen peut vérifier si les qualités, les distances et les échéances sont respectées. Il doit capitaliser ce qu'il observe et le déverser dans les rapports locaux. Ceci dit tout citoyen peut, par son comportement, influencer d'une manière ou d'une autre la réussite de la mise en œuvre de la SCAPE », souligne M. Afoh.

UNFPA-TOGO:

Dix villages du canton d'Agbélouvé bénéficient des caisses AVE&C grâce au soutien de l'UNFPA

✎ Albert AGBEKO

Au Togo, les femmes représentent 51,3% de la population totale. Sur le plan économique, elles constituent 53,7% des actifs contre 46,3% pour les hommes. Dans le secteur agricole où elles sont encore majoritaires avec 53,46% contre 46,54% d'hommes, elles ne gagnent que 10% du revenu monétaire tiré du fruit de leur labeur.

Pour permettre une autonomisation économique des femmes, en l'occurrence celles du canton d'Agbélouvé, dans la préfecture de Zio, la Croix Rouge togolaise avec le soutien de l'UNFPA, leur a remis le vendredi 28 mars dernier, des caisses AVE&C (Association villageoise d'Épargne et de Crédit).

En tout 10 clubs des mères du canton d'Agbélouvé ont bénéficié de ces caisses. Elles devraient leur permettre de développer des activités génératrices de revenu en vue d'améliorer leurs conditions financières pour un meilleur accès aux services de reproduction

et aux mécanismes de la micro finance.

Au cours de la cérémonie de remise, Mme Victoire Dovonon, chargé de programme genre à l'UNFPA a, au nom de son institution, loué ces femmes pour le choix porté sur elles avant de les convier à mesurer la responsabilité et le défi à relever à travers cette initiative, car a-t-elle souligné, « de votre réussite, dépendra l'accès des autres clubs à des caisses ».

Mme Dovonon a ensuite appelé les hommes et toute la communauté des localités de provenance de ces clubs des mères, à leur apporter leur soutien et à œuvrer à

leurs côtés afin que les résultats visés soient atteints pour le bonheur de la famille et de la communauté.

Pour sa part, la représentante du ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabetisation, Mme Ouro Akanti, a apprécié cette initiative prise par les femmes de se regrouper au sein d'un cadre idéal pour bénéficier d'un accompagnement de l'Etat ou d'organisations nationales ou internationales. Elle a souhaité que ces caisses puissent leur permettre de disposer de moyens financiers pour utiliser réellement ces services et contribuer à la scolarisation de leurs enfants surtout des filles.

« Aucun groupe important de la population mondiale ne manifeste plus de courage que vous et grande est votre contribution

au développement humain durable », a lancé Mme Ouro en direction des femmes.

Au nom des bénéficiaires, Mme Nicole Akpaki, a remercié les donateurs et a lancé un appel aux autorités pour qu'elles œuvrent en faveur des droits de la femme.

Les Caisses AVE&C sont une initiative en faveur des membres des Clubs des Mères avec le concours des Volontaires du Corps de la paix des USA. Elles permettent aux femmes d'améliorer leurs conditions financières et les préparent à mieux comprendre et à s'adapter au mécanisme de la micro-finance.

La Caisse AVE&C est métal-



Remise symbolique d'une caisse à une bénéficiaire

lique et se ferme avec 3 cadenas. Trois femmes membres du Club détiennent différemment et individuellement les 3 clés. Une 4ème femme, la trésorière, garde la Caisse qu'on ne peut ouvrir que lors des réunions. Sur le couvercle de la caisse, il est prévu un petit espace pour recevoir à tout moment les cotisations des membres.

Mois de la Femme Vlisco 2014: Mlle Aimée Abra Tenu, Ambassadrice Vlisco

✎ Kossi THEMANO
(stagiaire)

Lancé le 1er mars 2014 sous le thème «Oser rêver», le mois de la femme Vlisco 2014 a connu son apothéose le samedi 29 mars à l'hôtel Mercure Sarakawa à Lomé. La soirée riche en couleurs, a connu le dénouement des trois grandes activités organisées dans le cadre de cette deuxième édition du mois de la femme Vlisco. Il s'agit de : "Vlisco Fashion Fund", la "Boîte à rêve" et l'élection de l'ambassadrice Vlisco. L'événement se tenait simultanément dans plusieurs autres pays à savoir le Bénin, le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et la République Démocratique du Congo.

Ouvrant la soirée, le Directeur général de Vlisco African Company Togo (VAC-Togo) M. Louis-Philippe Bartet, a fait l'historique de la marque Vlisco avant d'exhorter les femmes togolaises à toujours «oser rêver».

MOIS DE LA FEMME VLISCO 2014: LE DÉNOUEMENT

C'est d'abord les résultats de «Vlisco Fashion Fund», projet de financement initié pour soutenir les créatrices de mode en devenir, qui ont été dévoilés. Pour rappel, dans le cadre de cette activité, 40 stylistes et couturières ont été formées en élaboration de business plan (plan d'affaires). C'est Mmes Grâce Wallace, Babana et Adjogan Ayikoé qui ont été désignées comme les candidates ayant présenté les meilleurs plans d'affaires. Elles ont obtenu chacune un financement de 2500 dollars en plus d'un voyage de formation aux métiers de la mode aux Pays Bas.

«Rêver d'un monde meilleur», activité visant à récompenser l'auteur du meilleur rêve pour une société meilleure, s'est soldée par la remise d'un billet et l'offre d'un séjour au Brésil, à Mme Folly Dédé, auteur du message «Si seulement j'avais les moyens de donner un logement, des vêtements et de la nourriture à tous ces enfants abandonnés à la rue, notre société sera paisible».

Le clou de la soirée était sans doute le dénouement de l'élection de l'ambassadrice Vlisco 2014, intervenu après la prestation de plusieurs artistes de la chanson togolaise et une séance de défilés de mode.

UNE AMBASSADRICE EXPÉRIMENTÉE !

Nominée aux côtés des femmes d'exception, à savoir Mmes Améyovi Homawoo, Epiphanie Houmey Eklou-Koévanu et Ahoéfa Anna Vovor, Mlle Aimée Abra Tenu est élue ambassadrice Vlisco 2014.

Née à Agoé Nyivé-Démakpoé, la nouvelle ambassadrice Vlisco avait pour rêve de devenir journaliste. Dès l'âge de 13 ans, Abra Aimée

Ténu s'engage dans une radio de la place comme animatrice du programme «Déviwo bé radio- A nous l'avenir», émission visant la promotion des droits de l'enfant. Forte de cette expérience, riche en rencontres et en émotions à travers des témoignages d'enfants, elle crée en 2000, l'ONG Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (STEJ Togo). Cette organisation avait pour mission d'accompagner les enfants défavorisés à travers des projets socio-éducatifs.

Les activités de l'ONG grandissant, les besoins de financement se font sentir. Aussi Mlle Ténu met-elle en place plusieurs activités génératrices de revenus sous le statut de Social Business permettant à plus long terme l'autofinancement des différents projets de l'ONG. Ainsi les projets «Zam-ké», (utilise moi encore en Mina), qui consiste à récupérer et à transformer les déchets en sacs et accessoires de mode et «Vivifruits», initiative consistant à proposer des boissons et préparation à base de fruits et légumes frais à la population de Lomé, voient le jour. En 2012, une savonnerie artisanale est créée et propose deux gammes de produits : «Pomédi» (savon de ménage en Mina) et «Kari-kari» savon de luxe pour les soins du corps.

Toutes ces activités dirigées jusqu'alors par la nouvelle ambassadrice Vlisco connaissent du succès et lui valent une reconnaissance nationale et internationale. C'est sans doute ce succès, son dynamisme et sa jeunesse qui ont motivé le choix porté sur Mlle Ténu. «Je suis très heureuse. Je voudrais remercier tous les jeunes qui m'ont soutenue et qui en même temps me lancent un défi. Je vais continuer véritablement mes actions et je pense que Vlisco m'offre une opportunité de visibilité pour les douze prochains mois. Je suis déjà mentor pour deux jeunes filles togolaises et je peux encore être mentor pour bien d'autres», nous a-t-elle confié avec émotion, à l'issue de la soirée.

Il faut noter que l'ambassadrice Ai-



Aimée Abra Tenu Ambassadrice Vlisco 2014



Les nominées 2014 posant avec la gagnante et l'Ambassadrice sortante (2^{ème} à partir de la droite)

mée Ténu a reçu plusieurs distinctions dont le prix de l'excellence féminine ouest-africain délivré par Hokan International à Cotonou en 2009, et le prix JCI Ten Outstanding Young Persons dans la catégorie «Leaderships accomplishment en éducation» à Bruxelles en 2011.

Pour Mme Dédé Ahoéfa Ekoé, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, la jeunesse togolaise est pleine d'atouts. «L'exemple de Mlle Abra Tenu montre

que notre jeunesse est capable de faire de grandes choses. Et nous sommes très heureux de voir qu'à travers cet événement de Vlisco, cette jeunesse est récompensée», a-t-elle déclaré.

Le mois de la Femme Vlisco, a-t-elle poursuivi, récompense et encourage le leadership et l'excellence. «Les autorités du Togo veulent voir l'excellence féminine prendre de l'émergence» a-t-elle ajouté.

Etaient également présentes à la soirée, Mme Kouméalo Anaté, ministre de la Communication,

des Arts, de la Culture et de la Formation civique ainsi que plusieurs autres personnalités.

Mme Lawson-body Nadou, ambassadrice Vlisco sortante, quant à elle, ne tarit pas d'éloges sur la marque Vlisco. «Durant mon séjour en Hollande, j'ai observé une entreprise qui est à la quête perpétuelle, à chaque niveau de la chaîne, de la qualité et de l'authenticité», a-t-elle témoigné avant de lancer: «Toutes les femmes togolaises doivent en faire de même pour ce qui est de leurs rêves».

Festival du Cinéma de Lomé La première édition lancée

✎ Wilfried ADEGNIKA

Du 24 au 27 Avril 2014, Lomé, à travers FESCILOM (Festival du Cinéma de Lomé) célébrera le cinéma, un art qui retrouve ses lettres de noblesse au Togo.

FESCILOM est un cadre de discussion pour les acteurs des métiers du Cinéma et un fertilisant pour l'éclosion du Cinéma au Togo, en Afrique et dans le monde entier.

Les réalisateurs, les producteurs, les acteurs comédiens, les régisseurs, les mécènes, ensuite les acteurs économiques et de développement de notre pays ainsi que les mordus du cinéma, sont la principale cible de ce Festival qui se veut le point de ralliement de tous les acteurs de la corporation du Cinéma et la professionnalisation des

métiers du Cinéma.

FESCILOM ambitionne donc de rénover le cinéma togolais en suscitant l'émergence d'un cadre juridique approprié à l'émancipation de l'activité cinématographique, afin d'attirer des investissements (locaux et étrangers) dans le domaine cinématographique au Togo, favorisant les échanges entre les professionnels du cinéma, permettant l'accessibilité des cinéastes locaux aux marchés sous régionaux, africains et internationaux...

Le festival sera meublé d'ateliers de formation et de travaux pratiques,



de forum et débats, de projections de films et de formation spéciale à la réalisation de clips vidéo.

Cinq prix seront décernés dans

le cadre de FESCILOM : Prix du meilleur long métrage, du meilleur court métrage, du meilleur film documentaire, du meilleur clip vidéo et de la meilleure réalisation

togolaise. Quatre (04) distinctions seront également décernées dont trois aux personnalités du monde cinématographique togolais et une à la femme du monde cinématographique.

Pour participer au festival, il suffit d'envoyer son œuvre dont la durée devra être de 3', 13', 26' et au maximum 52' au comité qui coordonne le festival.

FESCILOM s'est doté d'un site web www.fescilom.com qui sera accessible dans tous les pays avec des contenus distincts et permettra ainsi à tous les professionnels et les amateurs de la vidéo d'assurer une bonne promotion grâce à ces technologies de distribution innovante en Afrique.

Africa Rythmes: La 7ième édition a lieu du 28 avril au 03 mai

✎ Wilfried ADEGNIKA

Le festival international des musiques d'Afrique «Africa rythmes» organisé par l'association AKCENTS CROISES est à sa 7ième édition cette année. Elle a lieu du 28 avril au 03 mai 2014.



Occasion de rencontre et d'échange pour les acteurs du monde musical, «Africa Rythmes» se révèle un événement majeur sur la scène culturelle togolaise voire africaine.

Pour cette édition, trois ateliers et rencontres sont au programme à savoir « Terre de nos aïeux » qui est une résidence artistique débouchant sur un album de chansons à caractère social, réalisé avec le soutien du Fonds d'Aide à la Culture; le programme « LIDAOU », ensemble de formations destinées à permettre aux acteurs culturels et artistiques de structurer leur travail et de

s'orienter vers une véritable autonomisation financière; et pour terminer un atelier de graffiti.

Outre ces ateliers et formations, il se fera la présentation officielle de « Terre de nos aïeux » le 02 mai suivie d'une grande soirée concert avec des artistes nationaux et internationaux le 03 mai sur le terrain de Forever.

A cet effet, un village sera monté pour le festival sur le terrain de Tokoin Forever, meublé d'une grande scène avec tout le matériel de diffusion, des tentes pour les rencontres et ateliers de formation, des espaces d'échanges B to B ainsi que des espaces de restauration.

20 ans après la CIPD le Togo fait le point

✎ La rédaction

L'Agenda de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) au delà de 2014, a été lancé le 25 mars dernier à Lomé. La cérémonie s'est déroulée, en présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des services techniques de l'État, des universitaires, des ONG et des étudiants.

l'occasion de la Conférence régionale sur la population et le développement après 2014, les ministres des 53 États africains ont réaffirmé leurs engagements à élaborer, renforcer et harmo-

En vue de mesurer les résultats et les progrès réalisés par rapport aux objectifs de la CIPD et la suite à lui donner après 2014, le Gouvernement togolais pour la 5ème fois, va évaluer la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD (PA/CIPD).

Adopté en septembre 1994 au Caire en Égypte par 179 États au terme d'une rencontre historique, cet ambitieux Programme d'Action porte 15 principes et plus de 20 mesures destinés à assurer l'accès universel à la santé de la reproduction, à défendre les droits fondamentaux de la personne humaine, à soulager le fardeau de la pauvreté, à garantir l'égalité entre les sexes, à prévenir le VIH et autres infections sexuellement transmissibles et à protéger l'environnement.

La réduction de moitié de la mortalité maternelle conséquence d'un accès renforcé aux services de santé dont l'accouchement assisté qui s'est amélioré de 50%, la progression de la planification familiale de 75%, la réduction des mutilations génitales féminines de 50% grâce à la sensibilisation et aux efforts de la scolarisation accompagnée d'une parité Fille/Garçon sont à mettre sur le compte de la



Dr Justin KOFFI, Représentant UNFPA-TOGO

CIPD.

Citant Dr Nafis Sadik, Directrice Exécutive de l'UNFPA en 1994 et alors secrétaire générale de la CIPD, le représentant actuel de l'UNFPA au Togo, Dr Justin KOFFI, a félicité le Togo pour les changements remarquables opérés et a invité le Gouvernement à en faire davantage. «Le Programme d'action adopté par la CIPD part du monde tel qu'il est actuellement et nous ouvre la voie qui mène à un monde meilleur; le présent programme peut tout changer», a-t-il déclaré.

Pour rappel, la CIPD est prévue pour une durée de 20 ans; elle prend fin en 2014.

Réunis à Addis-Abeba en Éthiopie, les 3 et 4 octobre 2013, à

niser les lois nationales avec les instruments internationaux ratifiés. Même si les besoins sont plus considérables qu'il y a 4 quinquennats, ils se sont également engagés à tout mettre en œuvre pour une parfaite poursuite des objectifs de la CIPD après 2014.

A la cérémonie de lancement, le ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, M.Djossou Sémondji, s'est réjoui de l'apport des partenaires notamment les Nations Unies et les ONG dans la mise en œuvre des résolutions de la CIPD et les a conviés à en faire autant pour les Déclarations d'Addis-Abeba.

moovlove

Nos offres pour emballer vos coeurs !



La St Valentin est l'occasion rêvée pour une séduction à la hauteur de votre passion. Quoi de mieux qu'un téléphone Moov pour adresser votre flamme à l'être aimé ? Vous trouverez votre choix avec nos packs de 4 500 F à 95 000 F. Rendez vous vite dans nos agences et points de vente.

Soyez Moov, soyez Love !

Offre spéciale

**HUAWEI G3621L
(Double SIM)**

11 900 F CFA

+
5 000 F de crédit
offert vers
Moov



BlackBerry 9220

95 000 F CFA

+
2 mois d'abonnement
BlackBerry
offert



Alcatel OT 217D

10 000 F CFA

+
1 Kit
de connexion

Alcatel OT 232

9 500 F CFA

+
1 Kit
de connexion



HUAWEI G1 101

4 500 F CFA

+
1 Kit
de connexion



Alcatel OT 132

8 900 F CFA

+
1 Kit
de connexion



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

Élégance et beauté véritable

Depuis 1846, nous créons des tissus exclusifs qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de *'Hollandais'*. À ce jour, nous sommes toujours la seule marque à produire d'authentiques *wax hollandais*.

Cette saison, Vlisco part à la découverte de l'héroïne qui sommeille en vous. Pour découvrir la nouvelle collection *Hero*, rendez-vous dans votre point de vente le plus proche et visitez notre page www.vlisco.com.


VLISCO
SINCE 1846

WWW.VLISCO.COM

